

Madame la Présidente,

Nous n'allons pas juger du projet que vous avez présenté, base sur laquelle vous avez été nommée par le CSA à la tête de Radio France.

Vous soulevez la nécessité de « réinterroger les missions historiques d'information, de culture et de divertissement intelligent ». Nous allons simplement évoquer quelques questions qui se posent, les vives inquiétudes qui s'expriment dans cette maison à la veille d'une réforme que vous semblez appeler de vos vœux, tout en rappelant que le début de votre mandat sera consacré à la transformation structurelle de l'entreprise.

**- L'éthique.**

Quel rôle, quelle place pour la radio de service public ?

Allez-vous céder, comme l'a écrit dans un essai l'un de vos prédécesseurs (« Jean Noël Jeanneney, Échec à Panurge »), au diktat de l'audimat, celui qui trop souvent nivelle par le bas.

Faut-il aujourd'hui se soumettre à la dictature du numérique, à l'obsession du média global, à la primauté du contenant sur celle du contenu, à la frénésie de réforme, à la politique du court terme ?

Ou faut-il, imaginer des stratégies de long terme, maintenir le modèle, sans cesse innovant, de la radio de l'offre, celle qui donne au public, pour paraphraser un grand homme de TV et de radio, « pas nécessairement ce qu'il aime, mais ce qu'il pourrait aimer...? » façon de tracer aussi les limites de « l'interactivité ».

Nous voulons certes être entendus par le plus grand nombre, « parler à tous » aux plus jeunes également, renouveler nos publics, mais à l'instar du « théâtre élitare pour tous » d'Antoine VITEZ, où l'on fait rimer qualité avec partage.

Mais nous voulons aussi pouvoir battre en brèche ce que vous exposez dans votre projet présenté au CSA :

« A l'avenir, les contenus qui n'auront pas été améliorés par l'audience ou qui n'auront pas une composante sociale pourraient avoir du mal à exister ».

Car avec ce genre d'assertion on peut se poser la question de l'essence même de la politique de création, de fictions ou de documentaires, de la place que l'on entend laisser aux auteurs, à l'innovation, à l'audace. Ne faut-il pas revendiquer parfois, y compris des audiences confidentielles, permettre de faire vivre la notion de laboratoire, d'expérimentation, de domaines particuliers ? A ce compte-là combien d'artistes, d'œuvres, d'inventions auraient été bannis, sacrifiés sur l'autel de l'audience et de l'utilité immédiate...?

A l'heure des nouveaux usages, nous croyons en l'avenir de la radio distinct de celui de la télévision. Nous nous savons capables de produire de la grande radio, notre cœur de métier. Nous refuserons de contribuer à de la mauvaise télévision. Cette intimité que nous créons avec l'auditeur est unique. Vous avez d'ailleurs cité, face au CSA, Orson Welles, faisant l'éloge, soyons immodestes, de la supériorité de notre média : « à la radio l'écran est plus vaste qu'au cinéma... ».

Les menaces les plus immédiates concernent France Bleu. Ce réseau est unique ; ne l'engagez pas dans une aventure non maîtrisée au motif d'injonctions jupitériennes, du mythe des économies supposées obtenues par mutualisations ou fusions...

Ne faites pas le contraire de ce que vous avez inscrit dans votre projet : « il est nécessaire de revivifier l'idée de proximité qui sert de fil conducteur aux programmes de la chaîne ».

Nous apprenons ici ou là que des projets de matinales communes avec FR3 seraient arrêtés. Votre début de mandat serait-il placé sous le signe de la politique du fait accompli, de la contradiction ?

Si des rapprochements, des synergies, avec les autres acteurs de l'audiovisuel public peuvent être envisagés, cela devra se faire dans la concertation et dans le respect des spécificités et des savoir-faire de chacun.

Ne faut-il pas également promouvoir ce modèle radiophonique gratuit, ses modes de diffusion respectueux de la confidentialité, des choix de son public, des opinions de chacun de ses auditeurs, en opposition, en résistance aux géants du numérique, intrusifs, collecteurs de données personnelles, mettant en péril nos libertés fondamentales ?

Vous avez tenu à affirmer votre indépendance, donc à la garantir pour Radio France. Il y a là un chantier considérable qui vous oblige.

**- Quelques choix éditoriaux stratégiques.**

En matière d'indépendance, l'information est l'un des secteurs les plus sensibles, sans doute le plus vulnérable. Aussi, comme les correspondants à l'étranger de France Culture, auteurs d'un cri d'alarme « Quel futur pour France Culture ? Les correspondants oubliés », nous nous inquiétons des transformations décidées qui vont mettre à mal la diversité, l'originalité, la

spécificité de l'information propres à chaque antenne du fait de la suppression des services étrangers, (ce ne serait qu'un début) au sein des rédactions. Ce rétrécissement de l'ambition aura de lourdes conséquences sur le traitement de l'actualité internationale.

Est-ce ainsi que vous permettrez à Radio France de délivrer à ses auditeurs les « *clefs de compréhension du monde actuel* » ?

Nos chaînes, INTER, CULTURE, FIP, MOUV, MUSIQUE, BLEU, doivent pouvoir continuer à capter sur le vif, être accueillantes, au plus près des artistes, découvreuses de talents, jeunes ou confirmés, donnant à promouvoir le dynamisme des scènes multiples. Radio France et ses savoir-faire se doivent d'accompagner, de susciter la création musicale dans toute sa diversité, dans les murs et hors les murs, tant à Paris qu'en région.

Pour les formations musicales permanentes, si l'action de communication et du marketing relationnel porte ses fruits, améliorant significativement les taux de fréquentation de l'auditorium, la politique patrimoniale et de création doit faire l'objet d'une réflexion en profondeur et coordonnée afin de permettre la venue, aux côtés des actuels directeurs musicaux, des plus grands artistes, qu'ils soient chefs, solistes, compositeurs.

L'esprit fataliste d'aujourd'hui considérant que les atouts et la réussite de la Philharmonie de Paris sont inatteignables doit faire place à une ambition à la hauteur de la qualité des formations musicales de la maison; à la fois en terme de projets, de répertoires, d'actions pédagogiques et de renouvellement du public, de tournées en France certes, mais également à l'étranger afin de se confronter aux plus grandes scènes.

### - La gouvernance de l'entreprise.

C'est d'abord rompre avec la vision économiste et technocratique, celles des « sachants » faisant peu de cas des compétences internes si nombreuses. Cette culture d'entreprise partagée par les salariés, éloignée de l'esprit mercenaire trop répandu aujourd'hui, à un certain niveau de responsabilités, doit être prise en compte et respectée.

Par ailleurs, quand on sait que les contraintes sont de plus en plus fortes et que circulent dans la presse des montants d'économies déraisonnables, là, nous sommes inquiets. Vous affirmez que nous devrions « *surtout apprendre à faire plus et mieux avec les moyens fléchés par l'Etat actionnaire* ».

C'est donc nous informer très précisément des discussions qui se déroulent avec l'Etat et au sein des différents groupes de travail à propos des velléités de réformes. Quelles sont les positions défendues par Radio France ?

Vous ne découvrez pas cette maison. Vous savez qu'elle a subi des plans d'économies successifs qui la fragilisent et ont généré de graves dysfonctionnements. De nombreux secteurs, à commencer, comble de l'ironie, par la DRH, sont désormais en sous-effectifs chroniques. Partout les situations de souffrance au travail et d'épuisement se multiplient. Si la culture du changement, sans cesse revendiquée par les dirigeants successifs, ne constitue que le faux nez de l'austérité budgétaire, cette maison cessera d'innover.

L'emploi ne peut plus être une variable d'ajustement.

Les développements de Radio France, les mutations en cours, ne permettent plus les contraintes sur les effectifs alors même que l'intégration de salariés en CDD s'impose car employés sur des postes permanents, au mépris de la loi, mais sont indispensables à la marche de l'entreprise.

Il y a là sur cette question de l'emploi un risque de conflit majeur.

Par ailleurs une négociation sincère et loyale sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) devrait permettre aux salariés de profiter de véritables évolutions de carrières, de passerelles, de formations, d'outils en bon état de marche.

Si c'est cela votre idée de la « *transformation* », nous pourrions lui accorder du crédit.

Si le « *new deal social* » c'est considérer, comme vous l'avez écrit, que « *l'humain doit ainsi être un investissement prioritaire de l'entreprise* » et que vous vous inscrivez, dans le domaine de la gestion des ressources humaines, à contre-courant de l'histoire récente de cette maison, vous trouverez des organisations syndicales pour négocier sur les sujets que vous avez inscrits dans votre projet.

Mais un préalable s'impose. C'est le renoncement au projet de casse des institutions représentatives du personnel. La négociation sur les CSE doit repartir sur des bases solides et réalistes conformes aux caractéristiques de cette maison.

Nous attendons une politique de gestion des ressources humaines porteuse de projets, un dialogue social rénové, le respect des engagements pris, pas le reniement ou les mensonges qui ont prévalu, par exemple, sur la question des CDDU.

Chez les adeptes de la réforme à tout crin, qu'ils soient parlementaires, au gouvernement, au plus haut sommet de l'Etat, bien des préjugés sans fondement existent.

Nous écrivions récemment : « *la nouvelle présidence sera-t-elle le zélé serviteur du pouvoir politique décidé de mettre à mal l'audiovisuel public par des réformes inappropriées...* » ou « *sera-t-elle porteuse d'un projet d'avenir et d'indépendance pour Radio France ?* »

La question reste entière.